

**Projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la
capacité de la canalisation 9 (le « Projet ») de Pipelines Enbridge Inc. (« Enbridge »)**

**Soumission selon la section 58 et Partie IV (« Soumission ») de la Loi sur l'Office national de
l'énergie**

OH-002-2013

Dossier OF-Fac-Oil-E101-2012-10 02

**Mise à jour de la réponse d'Enbridge à la demande de renseignements No. 1.11a de la Ville
de Mississauga**

PROLOGUE:

Les préambules et/ou prémisses de plusieurs des demandes de renseignements comprennent affirmations qui peuvent ne pas être exactes. Sauf indication explicite contraire, Enbridge ne concède pas l'exactitude du préambule ou une de ses parties. De même, Enbridge ne concède pas la pertinence de toute demande à laquelle elle a fourni une réponse.

1.11.a L'INTÉGRITÉ DU PIPELINE

Référence: Comité Dilbit, transport de bitume dilué, Recherche en transport des académies nationales, résultats de la Phase I

Préambule: Le Comité Dilbit se penche sur la question du transport de dilbit par pipeline pour déterminer si ceci augmentera la probabilité de défaillance du tuyau par rapport au pétrole brut conventionnel. Les résultats de la phase 1 de cette étude sont attendus d'ici juillet 2013.

Requête: a) Veuillez expliquer comment Enbridge a l'intention d'examiner et d'intégrer les résultats de l'étude de Phase 1.

Réponse: a) Enbridge examine régulièrement et, le cas échéant, applique les résultats de recherche réputée en ce qui concerne les questions qui sont pertinentes pour sa conception ou l'exploitation et s'attend à faire de même pour les résultats de l'étude mentionnée dans la demande.

Mise à jour: a) L'étude des académies nationales, « TRB Rapport spécial 311: Impact du bitume dilué sur les pipelines de transport de pétrole brut » a été publié après qu'Enbridge ait déposé des réponses aux demandes d'information. L'étude est jointe en Annexe 1 de la réponse à Mississauga IR 1.11.a pour faciliter la consultation. Les résultats principaux de l'étude sont que le

comité n'a pas trouvé de cause de défaillance d'un pipeline unique au transport de bitume dilué, et le comité n'a pas trouvé de preuve de propriétés physiques ou chimiques du bitume dilué qui sont hors de portée d'autres pétroles bruts ou tout autre aspect de son transport par pipeline qui rendrait le bitume dilué plus susceptible que d'autres pétroles bruts de causer des fuites.